

ON IRA TOUS AU PARADIS !!!

Cliquez sur le lien ci-dessus !!!

**ATTENTION: UN BÂTIMENT
PEUT EN CACHER UN AUTRE...**













www.lesamisduvieuxlaval.fr

17 Novembre 2015

Dix logements vont voir le jour rue de Paradis

C'est l'un des gros chantiers - privés - de la rentrée à Laval. La congrégation Notre-Dame de la Miséricorde va construire un immeuble de dix logements. Le chantier de démolition a démarré.

« **Tout va tomber.** » Chef d'équipe au sein de TL-TP – l'entreprise de La Chapelle-Rainsouin chargée de la démolition et du terrassement –, Tony Poisson résume, en une courte sentence, l'importance du chantier actuellement en cours à la congrégation Notre-Dame de la Miséricorde, en plein centre-ville. L'immeuble, qui s'étend en bordure de la rue de Paradis, sur près de 90 mètres, et qui rassemble trois bâtiments, va être totalement démoli. Les travaux ont débuté dès le 24 août, mais ils se déroulaient à l'intérieur. « **Les matériaux (ferraille, bois) ont été triés, en vue de leur recyclage. Une partie des toitures, ardoises et charpentes, ont été déposées** », précise Tony Poisson. Depuis le début de la semaine, le chantier est entré dans une phase nettement plus visible, avec la fermeture de la rue à la circulation des véhicules. Dans trois semaines, si tout se passe bien, les bâtiments seront mis à terre. « **On va faire tomber l'immeuble bâtiment par bâtiment.** » La démolition du dernier, le plus petit, est déjà bien avancée, puisqu'il ne subsiste plus que sa façade. Le reste est réduit à l'état de gravats dans la cour. Vu l'étroitesse de la rue, les bâtiments seront démolis dans la cour de la congrégation, à l'aide d'une pelle mécanique. Le dernier bâtiment qui sera abattu est « **le plus dangereux à démolir, parce qu'il est haut et que la rue n'est pas très large.** »

Un bâtiment un peu moins haut

Une fois le corps de trois bâtiments réduit à néant, le groupe Eiffage sera chargé de la construction du nouvel immeuble, imaginé par la société d'architecture Houet-IE associés. Le mur de clôture en pierre sera conservé et recomposé et le portique d'entrée, élément de mémoire du lieu, sera préservé. Il sera même totalement vitré afin d'offrir sur le superbe manoir à l'arrière. Outre une petite chapelle, destinée à la prière, dix logements seront créés, sur une surface de plancher totale de 528 m². « **Il s'agit de petits logements qui seront loués à des étudiants qui ont une philosophie proche de l'Église** », précise Philippe Saudrais, l'architecte en charge du projet destiné à remplacer l'immeuble vétuste existant. « **Une réhabilitation n'aurait pas permis de réaliser des logements fonctionnels et adaptés aux normes actuelles en matière de sécurité, d'accessibilité et d'économies d'énergie** », souligne le cabinet d'architecture. Au final, le bâtiment de deux étages sera moins imposant que l'actuel. La gouttière culminera à 7,60 m (contre 10,40 m aujourd'hui) et le faîtage à 11,95 m (contre 12,70 m actuellement). « **C'est un projet qui n'occasionne pas de nuisances aux riverains et qui ne va pas gêner l'ensoleillement** », indique l'architecte. Il doit être livré en juin.

Nicolas EMERIAU.

